



Assurer une économie forte

Promouvoir les entreprises membres



MISSIONS

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux entreprises qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne. Pour ce faire, son action se décline en quatre missions :

1. **travailler** à l'amélioration des conditions cadre de l'économie ;
2. **promouvoir** ses Membres par la mise en relation d'affaires ;
3. **soutenir** les entreprises membres, notamment par le biais de services et de conseils ;
4. **apporter** une lecture d'entrepreneur sur les enjeux socio-économiques.

Des valeurs fortes depuis 1865

Lors de sa création, en 1865, la Chambre de commerce de Genève reçut pour mission « (...) d'éclairer le gouvernement cantonal et fédéral de ses renseignements (et) de leur adresser des demandes et des suggestions » et de « propager nos principes de liberté commerciale dans le reste de la Suisse (...) ». Elle a été représentative dès son origine de toutes les composantes du tissu économique genevois ; son nom a évolué pour refléter les mutations de l'économie : le terme « industrie » a été ajouté en 1961, celui de « services », en 2006.

Si le principe de liberté de commerce est désormais bien établi, tant la mission première de la Chambre que ses principes d'action sont inchangés : indépendance vis-à-vis de l'Etat, défense de l'économie privée sous les auspices de la liberté du commerce et de l'industrie, liberté des échanges internationaux, fédéralisme et finances publiques saines.

La CCIG concentre son action sur quatre aspects constitutifs de l'attractivité de Genève pour les entreprises : fiscalité, aménagement, énergie, mobilité. Sur ces questions, la vision de la CCIG est très claire : une fiscalité compétitive, tant des personnes physiques que morales, encourage l'audace économique ; les entreprises ont besoin de locaux à des coûts acceptables, dans des zones bien équipées et desservies, tandis que le canton doit pouvoir loger une plus grande part de sa population active ; la fluidité des déplacements des marchandises et des personnes est fondamentale pour le dynamisme économique et, enfin, la disponibilité et le coût de l'énergie jouent un rôle majeur dans la capacité concurrentielle des entreprises, en particulier dans l'industrie.

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) souhaite pour Genève une prospérité pérenne, fondée sur des bases saines, impliquant notamment un tissu économique diversifié et la mise en œuvre des principes du développement durable. Pour cela, il est nécessaire que les entreprises, quelles que soient leur taille ou leur nature, trouvent dans le canton un cadre favorable à l'exercice de leur activité.



DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES ENTREPRISES

Indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises en prenant position, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales et à l'occasion de campagnes de votation. Elle est également force de proposition, en élaborant des projets de loi sur l'une ou l'autre des conditions cadre.

En matière de **fiscalité**, la Chambre travaille avec des comités d'experts pour alléger la fiscalité des entreprises (imposition de la fortune, taxe professionnelle). Elle s'est par exemple engagée activement en faveur de la réforme de l'imposition des entreprises (RFFA) et du maintien du bouclier fiscal.

Dans le domaine de **l'aménagement**, la Chambre contribue à la diffusion du concept d'une ville dense autour de transports publics structurants et efficaces.

En matière de **mobilité**, la CCIG défend une vision multimodale des déplacements, fondée sur un développement coordonné des infrastructures de transports.

Enfin, s'agissant de **l'énergie**, la CCIG s'engage pour que la mise en œuvre de la stratégie énergétique tienne compte des besoins et des intérêts des entreprises.

La CCIG suit également de près les questions de main-d'œuvre, notamment liées aux relations transfrontalières.

PROMOUVOIR LES MEMBRES

Pour assurer la promotion des entreprises membres, la CCIG favorise la mise en relation d'affaires au travers d'une centaine de manifestations par année qui sont autant d'occasions de faire du **réseautage** de qualité. Il s'agit principalement des événements suivants :

- **l'Événement économique, rassemblement annuel de l'économie genevoise** lors duquel est présentée et débattue l'Étude économique annuelle ;
- le **Grand Prix de de l'économie genevoise**, en partenariat avec l'État de Genève et l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI) ;
- le **Dîner annuel** de la Chambre, précédé de l'Assemblée générale ;
- les **7h30 et 17h30 de la Chambre**, rendez-vous bimensuels lors desquels des Membres de la CCIG présentent leur entreprise.

En outre, la rubrique **Nouvelle des Membres** du site de la CCIG permet aux Membres de partager l'actualité de leurs entreprises.

ACCOMPAGNER AU MOYEN DE SERVICES SPÉCIFIQUES

La CCIG offre diverses prestations destinées à faciliter la vie des entreprises, à leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier et de créer de la valeur économique. Parmi celles-ci :

- une **place de marché** réservée aux Membres, au moyen de laquelle ils peuvent proposer aux autres Membres des rabais ou des prestations sur mesure. Celle-ci est accessible aussi bien depuis le site web de la Chambre que depuis **l'application mobile** CCIG ;
- un **guichet de premier conseil** sur les grandes thématiques liées à la gestion d'entreprise ;
- l'accès à des outils d'identification des **appels d'offres**, publics et privés, suisses ou internationaux ;
- du partage d'expériences et l'orientation auprès d'**experts** issus de son réseau de partenaires. La CCIG agit en outre comme autorité de nomination lorsque deux parties à un contrat ont besoin d'un tiers neutre et disposant d'une expertise reconnue dans un domaine pointu ;
- l'administration des procédures d'**arbitrage** et de **médiation** par le biais de la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI) et
- enfin, grâce à des partenariats stratégiques, la CCIG offre à ses Membres des services à des **tarifs préférentiels**.

SOUTENIR L'EXPORTATION

La CCIG s'investit par ailleurs afin que ses Membres puissent exporter leurs biens et services et elle propose des prestations pointues en matière de **commerce international**.

Ainsi, par délégation de compétences des douanes, la Chambre :

- **légalise** les documents d'exportation ;
- émet les **certificats** d'origine et les certificats **CITES**.

Elle délivre également les **carnets ATA** et CPD (passeports pour marchandises), renseigne sur les formalités et tarifs douaniers et conseille les Membres qui souhaitent

se développer à l'international. Dans ce but, elle co-organise régulièrement des délégations économiques à l'étranger.

La CCIG offre en outre à ses Membres un accès gratuit au portail d'outils d'analyse de marché du Centre du Commerce International (ITC/CCI), point d'accès à l'une des bases de données les plus étendues au monde.

Grâce à une collaboration avec la Haute école de gestion de Genève, les Membres de la CCIG peuvent bénéficier d'une assistance gratuite pour explorer des marchés émergents, qu'il s'agisse d'une problématique commerciale et/ou d'investissement.

INFORMER ET DOCUMENTER

La CCIG informe ses Membres et, plus généralement, le public de tous les dossiers affectant l'économie, au travers des publications suivantes :

- **CCIGinfo**, mensuel d'information ;
- **eCCIG**, newsletter électronique hebdomadaire ;
- **site web www.ccig.ch** (rubrique « Opinions et news ») ainsi que par le biais des réseaux sociaux.

Chaque année, elle réalise une Enquête conjoncturelle par secteur d'activité et co-édite, avec la Banque cantonale de Genève, une Etude approfondie sur un secteur spécifique de l'économie genevoise ou régionale. Enfin, elle rédige à intervalles réguliers une brochure analytique sur la fiscalité et les finances publiques genevoises.



UN RÉSEAU PUISSANT

Avec plus de 2400 entreprises membres, de toutes tailles et tous secteurs, la CCIG rassemble près de 130 000 emplois dans le canton. Association de droit privé, fondée en 1865, la CCIG est indépendante de l'Etat. Son autonomie et sa représentativité en font le porte-parole de l'économie face aux autorités publiques.

Par sa gouvernance-même, la CCIG s'assure d'être au cœur d'un réseau économique dense. Ses organes dirigeants, Comité et Conseil économique, sont constitués de dirigeants d'entreprises, issues des différents secteurs de l'économie genevoise. En outre, la CCIG siège au Conseil général de la Fédération mondiale des Chambres de commerce et entretient des liens privilégiés avec la Chambre de commerce internationale (ICC). Au plan suisse, elle fait partie des faîtières nationales que sont economiesuisse et l'Union patronale suisse.

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, bd du Théâtre
1204 Genève
Case postale 5039
1211 Genève 11

Tél. +41 22 819 91 11
Fax +41 22 819 91 00
www.ccig.ch

 CCI.Geneve

 chambre-de-commerce-de-gen-ve

 CCIGeneva

 cci_geneve

 CCIG1865